

DEMANDE DE REPRISE D'UNE AUTORISATION DE STATIONNEMENT D'UN TAXI

Imprimé à compléter par le repreneur et à adresser au Président de l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.

COMMUNE DE RATTACHEMENT :

VENDEUR

NOM : **PRÉNOM :**

N° de la licence : **date d'achat de licence taxi :**

Gérant de la société, préciser :

Nom et Forme de la Société :

Siège social situé à

Code Postal : Ville:

N° au répertoire des entreprises INSEE :

DEMANDEUR

NOM : **PRÉNOM :**

Date : et Lieu de Naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville:

Tél. :

Adresse Mail :

Carte professionnelle : Numéro : Date :

Préfecture de délivrance :

PROFESSION EXERCÉE AU JOUR DE LA DEMANDE :

depuis combien de temps :

SI LA DEMANDE EST PRÉSENTÉE AU NOM D'UNE SOCIÉTÉ, PRÉCISER :

Nom et Forme de la Société :

Siège social situé à

Code Postal : Ville:

N° au répertoire des entreprises INSEE :

NOMBRE DE VÉHICULES DÉJÀ EXPLOITÉS :

• au titre des taxis :
(précisez la commune et la date de délivrance de la ou des autorisation)

• au titre des VPR :
(précisez la commune et la date de délivrance de la ou des autorisation)

• au titre d'une autre entreprise :
(ambulances, transports de voyageurs, scolaires, marchandises, etc...)

Nombre de salariés en fonction au jour de la demande :

Dont titulaires de la carte professionnelle de conducteurs de taxi :

EXPLOITATION DE L'AUTORISATION

Exploitez-vous personnellement l'autorisation :
si non, de quelle manière ?

Par un salarié en location (le recours à la location simple sera interdit à partir du 1er janvier 2017 sauf pour les SCOOP ; le contrat de location gérance devient la règle à partir de cette date).

Si le taxi est conduit par un salarié, s'agira-t-il d'une création d'emploi ?

Avez vous déjà acquis votre véhicule ?

Indiquez la clientèle potentielle et toutes autres informations que vous jugez utiles

MONTANT DE LA TRANSACTION DE L'AUTORISATION DE STATIONNEMENT (NE PAS INCLURE LE MONTANT DE L'ADS AÉROPORT SI CESSION CONJOINTE NI DU COÛT DE L'ACQUISITION DU VÉHICULE) : € TTC

Fait à le
signature :

PARTIE A COMPLÉTER PAR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DONT LA COMMUNE DE RATTACHEMENT EST MEMBRE OU EST SOLLICITÉE LA REPRISE DE L'AUTORISATION DE STATIONNEMENT

Nombre de taxis déjà autorisés sur la communauté d'Agglomération :
Nombre de taxis déjà autorisés sur la commune :
Nombre de taxis réellement exploités :

AVIS DU PRÉSIDENT : Favorable Défavorable

Fait à PAU, le